

❖ **Atelier 2 : Stratégie nationale pour la biodiversité et AFB : Comment faire vivre la SNB ?**

Animation de l'atelier :

Yves VERILHAC (LPO) responsable de l'atelier, Christian LE COZ (MEDDE/ DEB/PEM), Anne-Marie DUCROUX (CESE-CNTE), Justine Roulot (H&B), Sébastien MONTCORPS (UICN).

Rappel

La stratégie nationale pour la biodiversité 2011 2020 s'articule autour de 20 objectifs qui dessinent un cadre cohérent pour répondre aux engagements internationaux, européens et nationaux en mobilisant l'ensemble des acteurs de la société. La mise en œuvre des stratégies environnementales biodiversité, eau et milieux marins (planification, animation, incitation, reconnaissance, actions à destination du grand public) doit être articulée en déclinaison de la SNB.

Dans la perspective l'AFB peut constituer un outil important notamment dans les domaines de la gouvernance, de la promotion, de l'appropriation par les acteurs, la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi de la SNB. C'est en tenant compte de ces postulats de départ que les participants aux ateliers ont réfléchi au rôle que pourra jouer l'AFB pour faire vivre la SNB.

Constats et enjeux

L'élaboration de la SNB pour la période 2011 2020 a été exemplaire. La démarche a été collective, dynamique et partagée. Or depuis son lancement on constate un essoufflement dans la dynamique et dans le travail collectif, le faible nombre d'adhérents à mi-parcours de cette deuxième SNB après 5 ans d'existence en est la preuve. Les collectivités territoriales elles-mêmes peinent à s'approprier le concept.

Les moyens d'animation et de suivi ne sont pas à la hauteur de l'ambition initialement portée et les financements dédiés à la mobilisation des acteurs sont absents. Il est également à noter que le seul système d'appel à projet constitue une limite à la continuité des actions s'inscrivant dans la SNB.

A cela il faut ajouter le manque de lisibilité de l'avancement de la SNB(dû à l'absence de trajectoire définie, de cibles et d'indicateurs), le problème d'articulation entre la SNB, les SRB et la SNTEDD, le manque d'engagements forts de l'Etat et que la Loi, en l'état, ne permet pas à la future AFB de répondre à tous les enjeux de la SNB.

Recommandations

Afin que l'AFB puisse jouer un rôle dans la dynamisation de la SNB, le groupe de travail propose un certain nombre de recommandations :

- Etablir une bonne répartition des rôles entre l'Etat (évaluation, révision, secrétariat ?, pilotage interministériel) et l'Agence (animation, centre de ressources, rapportage, appels à projet)
- Doter l'AFB de moyens suffisants pour assumer les missions autour de la SNB (et du reste !)
- Intégrer la partie terrestre (ONCFS)
- Que l'AFB ne se substitue pas aux acteurs et utilise leur expertise et les mette en réseau
- Ne pas déconnecter la police de l'expertise pour une bonne mise en œuvre de la SNB
- Ressources financières affectées (comme pour l'Ademe) condition d'action (attente forte d'opérationnalité)
- Définir et construire une trajectoire opérationnelle de la SNB et la rendre lisible
- Que l'AFB appuie le MEDDE pour le rapportage de la France sur les objectifs d'Aïchi
- Faire connaître la SNB auprès des acteurs et jusqu'au grand public
- Veiller à une bonne articulation des instances de concertation (CNB, CNE, CNML, CNM) entre elles et avec l'AFB
- Donner à l'AFB dans la loi la compétence d'appui technique auprès des acteurs privés

Et des recommandations jugées comme des priorités :

- Construire des partenariats entre l'AFB les Régions et les têtes de réseaux
- Différencier le mode opératoire de l'Agence en fonction de la typologie des acteurs
- Identifier des acteurs majeurs non encore engagés dans la SNB pour les mobiliser
- L'Etat doit veiller à bien articuler SNB/SNTEDD et SNB/SRB et les dispositifs d'engagements
- Relier les productions de la recherche aux besoins de mise en œuvre de la SNB par les acteurs, par un dispositif innovant
- Développer à l'AFB une ingénierie de montage de projets notamment pour la mobilisation de fonds européens en faveur des acteurs
- Le déploiement de la SNB dépend d'une structuration territoriale complète (harmonisée ?) de l'AFB
- Dédier une conférence territoriale aux modalités de mise en œuvre de la SNB sur le territoire
- Que l'AFB identifie les lacunes dans l'action pour répondre -dans le cadre de ses compétences- aux objectifs de la SNB

- Développer et gérer des sites de démonstration des success stories
- Fournir des outils techniques innovants sur la séquence ERC et tenir le registre des compensations

Projets phares et actions prioritaires

Enfin, parmi toutes ces recommandations le groupe de travail a choisi de mettre en exergue ce qui devra être considérées comme des priorités absolues dans la perspective de « faire vivre la SNB » grâce à l'AFB :

Projets / Actions

Définir et construire une trajectoire opérationnelle de la SNB et la rendre lisible

Mobiliser le réseau des acteurs et utiliser leur expertise + mettre en réseau + innover

Constituer un centre de ressources en appui aux acteurs

Dédier une conférence territoriale aux modalités de mise en œuvre de la SNB sur le territoire pour articuler SNB/SRB

Préciser ses modalités de partenariat et de soutien technique et financier

Faire connaître la SNB auprès des acteurs et jusqu'au grand public

Fournir des outils techniques innovants sur la séquence ERC et tenir le registre des compensations